



ATLAS II

ACTION TERRITORIALE
POUR L'ALIMENTATION SOLIDAIRE
ET SOUTENABLE

Rapport de recherche



Volet 1 - Décrypter

**Trajectoires alimentaires et bilan de la crise
Covid-19 sur les territoires pilotes**



Décembre 2021

Sommaire

Introduction	3
1. Eléments de cadrage	4
La collecte de données	4
Les étapes de travail	6
2 Résultats	7
2.1 Transitions alimentaires : dynamiques longues avant la crise	7
2.2. Effets spécifiques de la crise	8
2.2.2. Sur le front pionnier des observations : autres constantes communes aux 6 territoires	10
2.2.3. Spécificités dans le laboratoire des PNR : une mission de coordination qui précède la crise	13
2.2.4. Spécificités dans le laboratoire des îles : la crise met en évidence les enjeux démographiques et logistiques	15
2.2.5. Spécificités dans le laboratoire des intercommunalités : laboratoires de la gouvernance institutionnelle de la transition	18
2.2.6. Synthèse	20
3 Perspectives : Les grandes tendances observées des vulnérabilités et les futurs travaux	21

Introduction

Le projet de recherche-action ATLASS 2 (Action Territoriale pour l'Alimentation Solidaire et Soutenable) entend **proposer des méthodes et des outils pour penser et organiser la résilience alimentaire des territoires face aux crises et menaces**. Plus précisément, **il a pour objectif d'aider les territoires à se préparer aux crises à venir, susceptibles de conduire à des ruptures alimentaires, en construisant une adaptation collective**.

Piloté par la FR CIVAM Bretagne, avec l'appui de Terralim, ATLASS 2 regroupe des partenaires du développement, de la recherche, des experts indépendants et des partenaires territoriaux.

Les partenaires associés au projet

- Des laboratoires de recherche du CNRS (UMR Espaces et SOciétés, UMR Droit et Changement Social) et de l'INRAE (UMR Innovation)
- Des partenaires de développement : la FR CIVAM Bretagne (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), la SCOP Terralim (cabinet d'études spécialisé dans les stratégies alimentaires)
- Des représentants de territoires ruraux impliqués dans le projet, regroupés en trois « laboratoires » :
 - **Laboratoire des intercommunalités** : Dinan Agglomération, CC de Val d'Ille-Aubigné (CCVIA)
 - **Laboratoire des Parcs Naturels Régionaux** : PNR du Perche, PNR du Golfe du Morbihan (GdM)
 - **Laboratoire des îles** : Commune d'Île de Bréhat, CPIE de Belle-Ile-en-Mer
- Des experts indépendants : Stéphane Linou (auteur et consultant sur les questions d'alimentation et de sécurité), Hripsimé Torossian (spécialiste en gestion de crise sur les territoires), Paul Sauvage (concepteur de jeux sérieux)
- Des partenaires associatifs : Le Réseau Agricole des Îles Atlantiques (RAIA), le Réseau Mixte Technologique (RMT) Alimentation Locale, l'association Les Greniers d'Abondance, Résolis

Le projet se déroule en 3 volets qui intègrent chacun une phase d'expérimentation, de capitalisation et de diffusion :



Ce rapport vise à détailler le cadre méthodologique et le cadre d'analyse mobilisés pour étudier les effets de la crise sanitaire du Covid-19 sur la trajectoire alimentaire de six territoires ruraux. Elle s'adresse aux acteurs alimentaires des territoires et au monde de la recherche et se base sur des données collectées de mars à octobre 2021.

L'effet d'opportunité induit par la nature de la crise étudiée a permis de réaliser un bilan dit "à chaud" qu'il convient de se garder d'extrapoler à d'autres types de crises.

1. Éléments de cadrage

Les questions qui ont guidé la conception du Volet 1 d'ATLASS 2 sont les suivantes : Comment les trajectoires de transition des systèmes agricoles et alimentaires des territoires ont-elles été infléchies par la crise de la Covid 19 ? Quelles stratégies ont été mises en place par les acteurs de ces territoires pour faire face durant la crise du Covid-19 ? Et éventuellement pour anticiper de futures crises ?

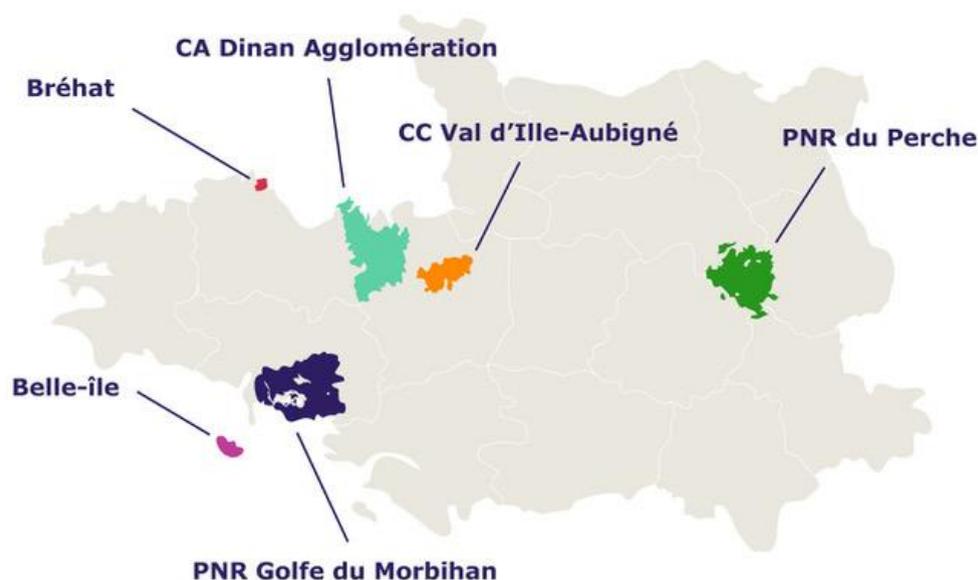
Le diagnostic des effets de la crise sur le système alimentaire consiste à retracer la chronologie des dynamiques de reterritorialisation de l'agriculture et de l'alimentation de chacun des territoires partenaires d'ATLASS 2 avec un double objectif :

- **Caractériser et comparer les trajectoires alimentaires des territoires**, avant puis pendant la crise, afin d'identifier les inflexions imposées par le premier confinement de 2020 et ses suites ;
- **Identifier les inflexions liées à la crise du Covid-19 et en tirer des enseignements** : quels processus s'observent et revêtent une portée générale ? Lesquels sont spécifiques à certains territoires et signalent le lien entre mode d'adaptation à la crise et spécificités locales ?

La collecte de données

Nous avons orienté notre travail sur les infléchissements du système alimentaire local, concentrant les collectes de données sur ce périmètre et non sur le système alimentaire dans son ensemble. Par ailleurs, l'évolution des systèmes alimentaires locaux depuis octobre 2021 n'est pas prise en compte : on peut s'interroger sur la pérennité des comportements observés. Ces points peuvent constituer une limite que nous assumons.

Les 6 territoires



Chaque laboratoire a été doté de ressources humaines dédiées à ce projet : des stages de fin d'étude pour le laboratoire des intercommunalités (Sixtine Mazin) et le laboratoire des PNR (Louise Thompson) ; une chargée d'études (Mary Anne Bassoleil) au sein du laboratoire des îles ; une chargée de mission (Marie Toussaint) pour le laboratoire des îles. Trois jeux de données ont été produits avec une adaptation selon les territoires :

Tableau 1 : Outils mobilisés pour la collecte de données

Outils de collecte de données	Objectifs
Entretiens - Dynamiques de transition du territoire (macro et méso, qualitatif et systémique)	Description fine des dynamiques longues de transition de chaque territoire et des effets (de rupture) imposés par la crise Repérage des effets d'événements macro (extra-territoriaux) et méso (échelle territoriale)
Données chiffrées - Approche chiffrée, objectivée et comparative	Objectiver les caractéristiques des territoires, des systèmes alimentaires territoriaux et les effets de la crise Comparer les rythmes de transition et l'effet de la crise dans les six territoires partenaires d'ATLASS 2 avec les mêmes données
Monographies d'initiatives - Description de situations	Identifier et décrire des innovations porteuses de solutions de résilience en temps de crise dans chaque territoire, préciser les leviers qui ont permis

concrètes	leur fonctionnement, décrire et expliquer leurs trajectoires post-crise
-----------	---

Les étapes de travail

Les trajectoires de quatre types d'initiatives durant la crise ont été documentées dans chaque territoire, afin de permettre des comparaisons thématiques :

1. AMAP ou autre circuit court citoyen
2. Marchés de plein vent
3. Solidarité alimentaire territoriale
4. Initiative au choix illustrant les dynamiques spécifiques du territoire

Dans chaque territoire, ces initiatives enquêtées ont été choisies en fonction de trois critères :

- Périmètre d'action totalement situé dans le territoire (au sens strict, afin d'éviter les effets de "brouillage" inter-territoriaux dans l'analyse)
- Existence avant la crise (afin de saisir les effets d'inflexion)
- Personne-contact acceptant l'entretien

Nous avons d'abord établi une frise générique de la crise du Covid-19, complétée d'un récit explicatif. Nous avons ensuite dressé des frises décrivant spécifiquement les événements relatifs à l'animation et aux acteurs du système alimentaire local de chaque territoire, complétée, là encore, d'un récit explicatif pour :

- Saisir la transition longue mais aussi les inflexions liées à la crise du Covid-19
- Identifier les différences et similitudes entre territoires pour mieux caractériser la dimension territoriale de ces transitions

Ces frises situent les processus et enjeux observés avant, pendant et après la crise sur une échelle de complexité du système d'acteurs mobilisé (un type d'acteur ou une initiative donnée, enjeux sectoriels agri-alimentaire, enjeux territoriaux et leur gouvernance). Nous avons considéré que la crise s'était concentrée sur l'année 2020 et le début de l'année 2021, autour des confinements. Nous discernons l'animation de la structuration des Systèmes Alimentaires Territorialisés (projet territorial, gouvernance) et les systèmes alimentaires locaux eux-mêmes (terrain, acteurs), qui ont subi des perturbations d'intensité et de nature différente. Des fiches par territoire pilote présentent ces frises.

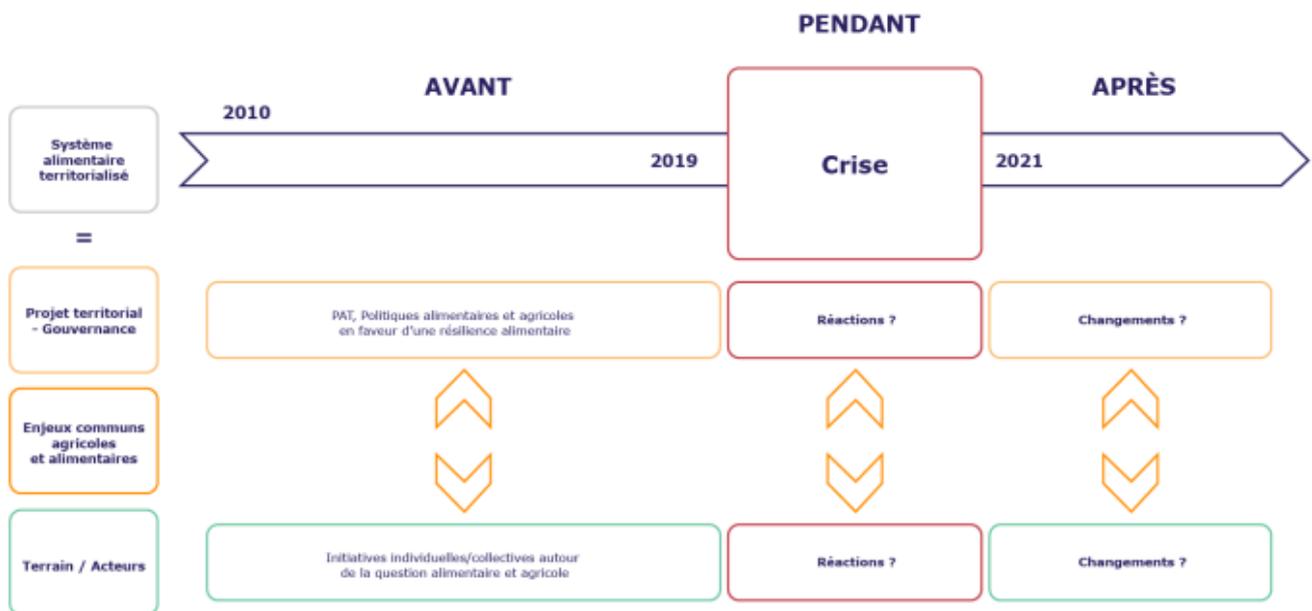


Figure 1: Frise chronologique - l'irruption de la crise sanitaire dans les trajectoires de transition alimentaire (modèle générique)

2 Résultats

2.1 Transitions alimentaires : dynamiques longues avant la crise

Notre observation de la transition dans tous les territoires s'étale des années 2010 à l'année 2021 et nous pouvons en tirer quelques constantes.

Nous observons, avant 2014, des approches concentrées sur la production (développement de l'offre en circuit court, amélioration du revenu des producteurs) ou sur la consommation (produits locaux dans la restauration collective). A partir de 2016 apparaissent des thèmes plus englobants comme la gouvernance, l'installation, le foncier. A partir de 2019, une mise en lien systémique de ces thèmes s'opère, avec des démarches pluri-thématiques et multi-acteurs.

Il se dégage de l'analyse des frises quatre étapes-types dans l'élaboration progressive des stratégies alimentaires territoriales dont les effets se lisent sur les territoires, quoiqu'à des rythmes variables selon les contextes locaux :

- **Initiation, niches pionnières** : des démarches thématiques ciblées émergent (par exemple, le foncier pour la CC Val d'Ille Aubigné, la restauration collective pour Dinan Agglomération, les circuits courts pour le PNR du Perche). Elles commencent généralement par la formulation de

documents pour approfondir des connaissances spécifiques à la thématique comme des diagnostics ou des enquêtes.

- **Amorce d'un réseau autour de la thématique alimentaire territoriale** : les premières actions thématiques à l'échelle du territoire sont mises en place et concernent surtout la production (acquisition de foncier) la consommation (défi Alimentation Positive) ou leur mise en lien (répertoire producteurs, plateforme pour l'approvisionnement de la restauration collective).
- **Structuration du réseau, élaboration d'une stratégie** : la dynamique alimentaire territoriale se structure à travers des plans (Plans bio, stratégies alimentaires locales...), des projets structurants mettent en réseau les acteurs pour mettre en œuvre des actions (plateforme, espace-test), des espaces d'échanges (commission), des démarches (diagnostic alimentaire de territoire).
- **Institutionnalisation, formalisation politique** : de premières reconnaissances institutionnelles et labellisations de PAT sont observées. Elles s'appuient sur des mesures de politiques publiques (loi, programme régional).

Un jeu d'indicateurs complet a été mobilisé, en actualisant des travaux de recherche-action précédents, pour tenter d'outiller les dynamiques alimentaires locales. Cette étude exploratoire ouvre un chantier en vue d'un suivi des dynamiques de transition agricoles et alimentaires avec une base de données comparables.

Les six territoires ont initié l'animation de la dynamique de transition alimentaire territoriale dans des temporalités différentes et des contextes associés que l'on retrouve au niveau national¹ : au début des années 2000 pour le PNR du Perche et la CC Val d'Ille Aubigné, où l'on observe l'essor d'initiatives de circuits courts, l'entrée en jeu des collectivités ; à partir de 2009 pour Dinan Agglomération, Auray Quiberon Terre Atlantique, le PNR du Golfe du Morbihan, Vannes Agglomération et Belle-île-en-Mer avec une reconnaissance progressive du sujet et l'implication de multiple acteurs ; à partir de 2014 pour la commune d'île de Bréhat, conjointement à l'introduction des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) qui marque une institutionnalisation des stratégies alimentaires. Ces rythmes variés peuvent expliquer certaines différences entre les territoires au sein du même laboratoire. Par exemple, l'antériorité du PNR du Perche a permis aux acteurs de l'identifier comme coordinateur de PAT, ce qui est moins vrai pour le PNR Golfe du Morbihan.

¹ Village Magazine. "Du champ à l'assiette : le renouveau de l'alimentation de proximité". Hors-série n°3, 2019.

2.2. Effets de la crise du Covid-19 sur les trajectoires alimentaires : des éléments communs à l'ensemble des territoires

La crise sanitaire a percuté des dynamiques de transition alimentaire souvent en pleine maturation. En effet, en 2019, nous observions un certain nombre de démarches structurantes (diagnostics alimentaires sur plusieurs territoires, mise en place de stratégies). ATLASS 2 a d'abord contribué à confirmer et illustrer des résultats déjà observés dans le cadre de l'enquête nationale "Manger au temps du coronavirus", menée durant le 1^{er} confinement (mars à juin 2020).

2.2.1 Des éléments qui confirment les résultats de l'enquête "Manger au temps du coronavirus"

Le rôle des communes

La concentration des missions de gestion de crise sur l'échelle communale dans le domaine alimentaire et le renforcement de cette échelle comme coordinatrice des initiatives structurantes sont deux effets marquants. Les marchés ont été les lieux privilégiés d'une réappropriation des dynamiques alimentaires par l'échelon communal. La concomitance des élections municipales a contribué à renforcer la mobilisation des équipes communales et intercommunales pour la mise en place de mesures structurantes après le confinement (prise de compétence dans le domaine de l'alimentation (CC Val d'Ille Aubigné), mise en place de stratégies alimentaires territoriales (Dinan Agglomération), commission agricole et alimentaire (Commune d'île-de-Bréhat, PNR du Golfe du Morbihan).

Un engouement (que l'on sait désormais temporaire) des circuits courts

Un accroissement important des volumes de vente en circuits courts a eu lieu pendant les confinements avec un reflux progressif mais marqué dans les semaines et mois qui ont suivi. Dans le PNR du Golfe du Morbihan, les magasins de producteurs ont été très prisés par les mangeurs durant les premières semaines : file d'attente avant l'ouverture, adaptation des horaires et jours d'ouverture supplémentaires. Nous avons également noté une augmentation de la fréquentation du marché de producteurs et du marché bio d'Auray.

L'effet des mouvements de population vers les territoires ruraux et les territoires touristiques

Dans les territoires touristiques ou proches de grandes agglomérations, une augmentation de la population a été observée, avec l'installation de résidents secondaires, couplée à un nombre de visiteurs important pendant la saison touristique. Cela s'est traduit par une tension sur les biens immobiliers. Dans les îles, l'augmentation de population s'est maintenue durant toute la saison

estivale, mais également hivernale. Cela a soulevé des questions logistiques immédiates pour l'approvisionnement des supermarchés, non-dimensionnés à cette saison pour faire face à la demande (commande, main d'œuvre).

La place importante de l'auto-production et de la convivialité à travers le plein air alimentaire

Nous confirmons le développement de l'auto-production pendant cette période, justifié par la sensation de "temps retrouvé" durant le confinement : cela se traduit à la fois dans l'espace domestique et à travers des projets collectifs (jardins partagés, jardins vivriers, cueillettes, petits élevages, échanges de semences, participation aux activités productives des exploitations locales...). Par exemple, à Bréhat, une forte affluence a pu être observée dans les ateliers potagers organisés par le GAEC de Kervilon.

2.2.2. Sur le front pionnier des observations : d'autres constantes communes aux six territoires enquêtés

La finesse d'observation à l'échelle des territoires partenaires a également permis de relever des **éléments réguliers non observés dans l'enquête nationale** "Manger au temps du coronavirus" : Le renforcement de l'outil PAT, la consolidation des actions foncières, le développement de nouvelles vocations agricoles, le renforcement des dynamiques d'acteurs alimentaires.

Renforcement des PAT

Après une période d'adaptation au contexte de crise, des éléments structurants, notamment pour l'animation des démarches alimentaires territoriales, se mettent en place : une vague de labellisation de PAT de niveau 2, des forums (Belle-Ile-en-Mer, Dinan Agglomération), des financements démultipliés, dont un fléchage spécifique du plan de relance (montant de 100k€ à 300k€ sur la période juin 2021-juin 2023).

La consolidation des actions foncières

La crise a permis de poursuivre et renforcer la mobilisation sur la question foncière, qui mobilise des collectifs multi-acteurs. Il y a cependant eu un effet "mise entre parenthèses institutionnelles" autour des confinements et nous avons pu noter des mises en œuvre effectives d'actions conçues avant la crise du Covid-19 dans les collectivités.

- A Dinan Agglomération, un partenariat s'est mis en place pour former les élus locaux à la préservation du foncier dans le cadre d'une révision du PLUi. Il s'agirait de permettre aux nouveaux agriculteurs, notamment en circuits courts, de construire un logement sur la ferme, là où le coût du foncier constructible croît fortement.

- A Val d'Ille Aubigné, la nouvelle équipe intercommunale a initié des binômes agriculteurs/élus locaux pour mieux connaître les transactions de foncier agricole à l'échelle communale et limiter l'agrandissement des exploitations.
- Dans les îles, la question foncière reste centrale, la crise a même coïncidé avec le renforcement des moyens. La Mairie de Bréhat a mobilisé une stagiaire qui a étudié la possibilité d'une meilleure intégration de l'enjeu agricole au sein du PLU, et l'impact des PLU sur le développement agricole. A Belle-Ile-en-Mer, nous avons noté une consolidation de la mission foncière par le recrutement d'un chargé de mission en CDD de trois ans à la Communauté de Commune de Belle-Ile-en-Mer (CCBI). Au niveau de la société civile, le premier confinement a été l'occasion pour de nombreux propriétaires de terres agricoles de prendre conscience de l'importance de ces biens. Un fait marquant est ainsi à souligner : une augmentation de 80% des adhésions à Terre de lien Bretagne en 2020 (principalement citoyens et propriétaires).

Nouvelles vocations professionnelles agricoles

Le nombre de projets, ainsi que d'installations effectives ont augmenté pendant et après le confinement. Les demandes d'information sur les installations auprès des structures d'accompagnement ont été nombreuses dans tous les territoires, en particulier pour des projets de maraîchage bio et la vente en circuits courts.

Les dynamiques d'acteurs - les initiatives

L'activité de différentes catégories d'acteurs a été perturbée par cette crise : producteurs, élus, consommateurs, transformateurs et distributeurs. Les producteurs en circuits courts sont apparus comme un maillon indispensable sur les territoires, ils ont été amenés à faire évoluer leur stratégie commerciale face à la fluctuation de leur activité au cours de la période : développement puis stagnation voire, dans certains cas, réduction de leur volume d'activité. Cette évolution questionne le rôle des politiques publiques pour les soutenir, et plus globalement soutenir les stratégies de transition. Certains producteurs en circuits longs ont pu réfléchir à la relocalisation de leurs canaux de vente pour sécuriser leurs revenus et renforcer leurs liens sociaux. Avec un accompagnement cohérent, ils pourraient poursuivre ce processus de territorialisation à moyen terme en développant la transformation à la ferme et la vente en circuits courts.

Les élus sont à l'origine de quelques initiatives avant crise mais le confinement marque une accélération de leur mobilisation, notamment dans le cadre de leurs compétences dans l'organisation des marchés de plein vent. Les élus locaux notamment communaux ont confirmé leur rôle de facilitateur de la stratégie alimentaire territoriale en contribuant au maintien des marchés et en

s'affirmant comme moteur pour le projet de territoire. Ils sont à l'origine de la mise en place de dispositifs (cellule de crise, soutien aux initiatives, binôme élus/producteurs...).

Les consommateurs ont été sensibilisés aux dynamiques alimentaires pendant la crise, mais ils ont globalement retrouvé les pratiques de consommation d'avant crise. Certains citoyens ont porté des initiatives (jardin partagé, expérimentation, sensibilisation), y compris des initiatives de solidarité alimentaire privée à petite échelle qui sont venues compléter les actions plus institutionnelles dans ce domaine et qui ont joué un rôle important dans l'accompagnement des personnes vulnérables pendant la crise. Les associations citoyennes ont démontré leur adaptabilité et leur capacité de mobilisation face à l'augmentation de la précarité alimentaire et à la mise en difficulté de certains producteurs. En termes de solidarité alimentaire, des initiatives ponctuelles entre agriculteurs et associations d'aide alimentaire sont mises en place pour les dons de produits frais. Elles n'ont pas, la plupart du temps, abouti à une intégration de ces acteurs dans une stratégie territoriale globale.

Du côté des transformateurs et distributeurs, des actions ponctuelles ont été portées pendant la crise. Certains ont temporairement fait évoluer leurs canaux d'approvisionnement pour se fournir auprès de producteurs locaux ayant perdu des débouchés lors de la fermeture des lieux de restauration hors domicile. De nombreux restaurateurs semblent avoir émergé de la crise en se saisissant de la question de la relocalisation avec créativité. Des initiatives portées par des collectifs de restaurateurs ont été observées tout au long de l'année 2020.

2.3 Effets de la crise du Covid-19 sur les trajectoires alimentaires : des spécificités selon les contextes territoriaux

Au-delà des constantes nationales ou à l'échelle du projet, le Volet 1 du projet ATLASS 2 repose sur une hypothèse centrale : les trajectoires de transition puis les inflexions imposées par la crise du Covid-19 s'expriment de manière différente selon les caractéristiques des territoires concernés. Par l'entrée des laboratoires territoriaux, nous avons fait le choix de comparer des PNR, des îles et des intercommunalités. Nous rendons compte ici des éclairages complémentaires procurés par cette approche. Plantons d'abord le décor en quelques chiffres :

Tableau 2 : Caractéristiques des territoires étudiés

Données générales	Laboratoire intercommunalités		Laboratoire îles		Laboratoire PNR	
	Dinan Agglomération	CC Val d'Ille Aubigné	Belle Ile en mer	Bréhat	PNR Perche	PNR Golfe du Morbihan
Nombre Communes	64	19	4	1	88	33
Superficie du territoire	934 km ²	297 km ²	85 km ²	3 km ²	1 941 km ²	703 km ²
Nombre d'habitants	98 000 hab	36 976 hab	5 300 hab	350 hab	74 600 hab	184 638 hab
Densité de population (INSEE 2018)	104 hab/km ²	124,5 hab/km ²	63,6 hab/km ²	100 hab/km ²	37,3 hab/km ²	261 hab/km ²
Part de la SAU du territoire	63 %	68 %	38 %	12 %	78 %	43 %
Nombre d'Exploitations Agricoles (EA)	856	457	40	5	1464	483
Part des EA en bio	9,7 %	11%	20 %	40 %	5 %	19 %
Part des agriculteurs partant en retraite dans les cinq prochaines années	26%	24%	17 %	20 %	NR	14%
Part de résidences secondaires / habitat total (INSEE 2018)	18,7 %	2,3 %	57 %	72 %	15,4 %	22,8 %

2.3.1 Spécificités dans le laboratoire des PNR : une mission de coordination qui précède la crise

Les PNR et la transition alimentaire

La crise sanitaire ne semble pas avoir produit de rupture dans la dynamique de transition alimentaire des PNR, elle a au contraire contribué à renforcer la constitution de réseaux.

Plusieurs éléments explicatifs peuvent être avancés pour comprendre cette spécificité :

- Les PNR sont des agrégateurs de dynamiques territoriales.
- Les PNR ont des missions sur l'agriculture et l'alimentation mais ne sont dotés d'aucune compétence légale.

Ainsi, les PNR sont des espaces de projet et d'expérimentation matérialisés par une charte simplement indicative. Si la charte fait mention de l'agriculture et de l'alimentation, un PNR n'a aucune prérogative pour agir directement sur ce champ thématique. Le PNR n'est donc pas un territoire à compétence directe comme l'est un EPCI mais a davantage vocation à organiser le dialogue. Le PNR n'ayant pas de compétence directe, il doit faire émerger des dynamiques de coopération. Elles sont souvent à géométrie variable. Le PNR permet d'articuler les différents niveaux territoriaux : commune, EPCI, département, région, il remplit donc en premier lieu une mission d'animation. Les initiatives ont été valorisées dans un recueil national édité par la FNPNR, ce qui a mis en valeur leur diversité.

Tout en illustrant dans les deux cas la fonction d'agrégation d'initiatives territoriales des PNR, le positionnement des deux PNR étudiés dans la transition alimentaire se révèle fort différent en raison de leurs caractéristiques territoriales.

- Le territoire du PNR du Perche présente une dominante agricole et rurale, sans centre urbain structurant. Le parc s'est créé en 1998, avant l'amorce de la structuration des dynamiques de transition alimentaire à l'échelle nationale, que nous situons à partir de 2009. Ces deux éléments de contexte ont placé assez naturellement le PNR en position d'acteur pionnier pour structurer les initiatives alimentaires territoriales à partir de l'agriculture, centrale pour le territoire. La particularité du PNR du Perche est d'agir sur plusieurs échelles : deux régions, deux départements, ce qui renforce son rôle d'agrégateur dans un territoire à forte identité. Le PNR permet aux communes isolées de se raccrocher à une dynamique alimentaire territoriale et complète l'action des Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) sur l'alimentation. La structure Parc joue un rôle d'incubateur pour l'émergence, l'hébergement puis l'autonomisation de projets agricoles tournés vers les circuits courts, comme l'illustre l'espace-test agricole mis en place. Aujourd'hui, le PNR du Perche est porteur d'un PAT. La crise sanitaire a confirmé sa mission sur la question

alimentaire et a vu la formalisation de la stratégie alimentaire du territoire en un plan d'action construit à la suite d'une phase de concertation dématérialisée. Il a obtenu une labellisation de la part de la DRAAF grâce à un projet qui répondait à des priorités régionales : plan protéine végétale, restauration collective.

- Le PNR du Golfe du Morbihan a été créé récemment, en 2014, c'est-à-dire après la diffusion nationale des notions de circuits courts et de projets alimentaires territoriaux. Dans ce territoire littoral et à forte pression touristique, structuré par les agglomérations de Vannes et d'Auray, où l'agriculture est plutôt conventionnelle et orientée vers les circuits longs agro-industriels, les EPCI qui concentrent les mangeurs ont porté la structuration de la notion de transition alimentaire et des deux PAT qui existent sur le territoire du PNR. La crise a coïncidé avec une évolution des priorités des deux EPCI en termes d'alimentation. Dans ce territoire, le rôle des élus communaux et intercommunaux s'est exprimé par exemple par la réouverture très rapide du marché d'Auray. Les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) se sont beaucoup mobilisées pour faciliter l'organisation des acteurs agricoles. De son côté, le Parc s'est d'abord structuré en 2014 autour des tensions entre activités touristiques et nécessité de préservation environnementale. Les thématiques alimentaires ont été abordées plus récemment, en partie à la suite des confinements, et comme un enrichissement progressif des thématiques fondatrices du PNR. Dans ces conditions, la structure Parc, conformément à sa vocation d'agrégateur de dynamiques territoriales, propose aujourd'hui de contribuer à mieux articuler les dynamiques d'acteurs des deux PAT portés par les agglomérations de Vannes et d'Auray, plutôt que de porter un PAT comme le fait le PNR du Perche. Cette mission a été renforcée par l'embauche d'un chargé de mission alimentation sur le PNR.

Focus sur l'approvisionnement durant le 1^{er} confinement

Au niveau de la dynamique alimentaire, l'effet de la crise est globalement moins marqué dans les PNR que dans d'autres territoires en matière de création de nouvelles initiatives. Par exemple, dans le PNR du Perche, une seule initiative éphémère est apparue pendant le confinement, celle des Paniers Perchés. Autour du premier confinement, les ventes (et leur valeur) ont fortement augmenté pour les groupements de producteurs et les initiatives antérieurement accompagnées (Mil Perche, magasin de producteurs...), qui ont répondu aux perturbations avec une forte réactivité et adaptabilité. L'augmentation de la demande générée par l'afflux de population composée de résidents secondaires semble avoir été absorbée par des initiatives de circuits courts structurées en réseaux (exemple : cinq magasins de producteurs dans le PNR Golfe du Morbihan, espace-test agricole dans le Perche). Cette dynamique a été de courte durée : le volume des ventes a rapidement retrouvé son niveau d'avant-crise

après la période de confinement. La bonne interconnaissance des acteurs de la "bio" dans le PNR du Golfe du Morbihan a contribué à limiter la tension sur l'approvisionnement de certaines denrées (légumes, farine). Cela confirme l'importance de réseaux préétablis pour favoriser une réponse rapide et adaptée à une crise, ici avec une réponse à la demande soudaine. Soulignons que l'organisation en réseau a pu absorber une crise de courte durée mais le sur-travail et l'érosion rapide des stocks questionnent la possibilité de tenir sur une durée plus longue.

2.3.2. Spécificités dans le laboratoire des îles : la crise met en évidence les enjeux démographiques et logistiques

Les îles et la transition alimentaire

Belle-Ile-en-Mer et Bréhat sont approvisionnées par bateau, et doivent faire face à une forte évolution du nombre de résidents et de la fréquentation à la journée durant la période touristique. L'enjeu logistique d'approvisionnement depuis le continent, ainsi que le potentiel d'autonomie alimentaire à partir des ressources de l'île, constituent les deux chantiers les plus décisifs de la transition alimentaire pour ces territoires. Dans le domaine logistique, pour le transport des produits depuis et vers le continent, l'articulation des acteurs publics et privés joue un rôle important, de même que la répartition des compétences entre les différents échelons de collectivités territoriales. Les résidents secondaires et les touristes se révèlent très demandeurs de produits agricoles et alimentaires insulaires, qui font partie de l'expérience locale de leur séjour : dans les îles, la transition alimentaire porte par conséquent surtout sur l'offre, qui peine à fournir les produits et les volumes attendus. La très forte saisonnalité de la demande complique encore l'organisation à l'année de la part des productions tournées vers la vente directe. Sur le sujet de l'autonomie alimentaire réelle et potentielle, la gouvernance du foncier, de la propriété aux usages, occupe une place croissante dans les dynamiques d'acteurs insulaires pour la question alimentaire. Les dynamiques foncières insulaires sont en effet marquées à la fois par une place importante des transactions informelles, et par une tension entre pression immobilière touristique et relative déprise agricole. A Belle-Ile-en-Mer comme à Bréhat, la crise a contribué à intensifier les débats et les actions dans ces deux domaines.

Spécificités territoriales

Sous l'impulsion du CPIE, qui a fait glisser au fil des années sa mission d'éducation à l'environnement vers la protection des paysages dont ceux agricoles, Belle-Ile-en-Mer fait figure de territoire pionnier en Bretagne pour la labellisation de son PAT. Dès 2018, le CPIE est lauréat de l'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation (PNA). Il s'articule autour de trois

objectifs, fortement colorés par les spécificités des systèmes agricoles et alimentaires insulaires marquées dans cette grande île éloignée du continent. Il s'agit alors de préserver les espaces naturels et agricoles, d'améliorer l'autonomie alimentaire de l'île, de développer l'économie agricole et alimentaire et ses emplois.

A Bréhat, où les espaces agricoles sont proportionnellement moins importants qu'à Belle-Ile et où l'approvisionnement par le continent, géographiquement tout proche, semble moins menacé par les aléas, la notion de projet alimentaire territorial ne s'est cristallisée qu'à la faveur du changement d'équipe municipale en 2020, et à la suite de plusieurs étapes de diagnostic dont certaines ont été conduites et publiées au moment du premier confinement. La période de crise a donc contribué à porter la question alimentaire sur la scène politique à Bréhat. Un poste d'adjoint y est désormais dédié, la feuille de route, récente, est en cours de définition : la Commission Environnement et agriculture nouvellement créée réfléchit à la mise en place d'un PAT.

Focus sur l'approvisionnement durant le 1^{er} confinement

L'exode urbain vers les îles opéré durant la crise s'est fait sentir à partir de mars 2020 avec l'afflux de résidents secondaires et s'est poursuivi à la faveur du maintien des mesures de confinement ou de couvre-feu. En parallèle, la réduction des déplacements au niveau national pendant chaque période de confinement s'est traduite par la mise en place par chaque compagnie maritime d'un Plan de Transport Aménagé (PTA) entraînant une réduction de la fréquence des rotations de bateaux desservant les îles. Dans ces conditions, les difficultés d'accès au service de transport pour les activités agricoles et connexes ont augmenté : complexification du transport de matériel et de fournitures agricoles nécessaires à la bonne marche des exploitations, de l'accès aux équipements situés sur le continent (abattoir, ateliers de transformation) de même qu'aux services postaux (réception de semences, de pièces de réparation pour le matériel agricole). Les personnes embauchées pour les activités agricoles saisonnières et les activités de bouche (boucherie, distribution, livraison...) n'ont pas pu se rendre sur l'île. La mobilisation des élus en faveur du maintien de la continuité des transports a été déterminante. A Belle-Ile-en-Mer, le nombre de palettes transportées par la Compagnie Océane pour le compte des deux supermarchés de l'île a été de 50 % plus élevé pendant l'hiver 2020-2021 par rapport aux années précédentes. Or, les activités de distribution ne sont pas dimensionnées pour faire face à cet afflux à cette saison ce qui a généré des difficultés logistiques, notamment pour la mise en rayon, faute d'une main d'œuvre suffisante. Le ralentissement de la chaîne logistique d'approvisionnement des supermarchés a été observé ce qui, dans les périodes de panique autour des premiers confinements, a pu générer des tensions sans qu'il n'y ait pour autant de rupture globale.

La fermeture temporaire des marchés de plein vent, des magasins de producteurs, des restaurants commerciaux et collectifs a entraîné des pertes de débouchés pour les producteurs, des changements de modalités d'approvisionnement chez certains consommateurs et une fragilisation économique des activités impactées. Un report total de l'approvisionnement sur les lieux restés ouverts a été observé.

Sillage de la crise : dynamiques de moyen terme

D'une manière générale, la crise a souligné la vulnérabilité des systèmes alimentaires insulaires soumis à la forte pression des résidents secondaires et touristiques. La faible possibilité pour les communes et communautés de communes insulaires de négocier l'aménagement des modalités de transport maritime (en raison des contrats de délégation de services publics aux compagnies privées par la région) accentue cette dépendance, y compris pour les résidents permanents. D'autres facteurs interviennent également, tels que l'absence de matériel ou d'infrastructures de stockage (congélation ou transformation de lait, de viande...), l'orientation principale du modèle économique sur l'activité touristique et l'absence de contractualisation, d'engagement entre les restaurateurs et les agriculteurs en circuits courts qui prévoirait des contreparties en cas de perte de débouchés.

La période de confinement, qui a coïncidé avec l'évolution de la composition des équipes municipales et de leur projet, a amené sur le devant de la scène la question de l'accroissement de l'autonomie alimentaire de ces territoires fortement dépendant des flux continentaux, marqués par la spécificité des moyens à déployer.

2.3.3. Spécificités dans le laboratoire des intercommunalités : laboratoires de la gouvernance institutionnelle de la transition

Les intercommunalités et la transition alimentaire

A la lumière des autres types de territoires étudiés, les EPCI offrent le visage de territoires idéaux pour l'orchestration de la transition alimentaire. Centrées sur des pôles urbains et en général environnées d'arrière pays à vocation agricole, en particulier lorsqu'il s'agit de villes petites ou moyennes, les communautés de communes occupent une position intéressante pour articuler le dialogue ville-campagne, mangeurs et producteur, dans des projets de reterritorialisation des systèmes alimentaires. Les EPCI disposent par ailleurs de compétences et d'instruments d'action publique leur permettant d'intervenir dans divers domaines : planification foncière et possibilité de constitutions de réserves foncières, orchestration de divers plans multi-acteurs pour l'orientation

territoriale (PCAET, PAT...), compétences économiques. Les deux communautés de communes étudiées dans le cadre du projet ATLASS 2 illustrent ces caractéristiques.

NB : dans les autres laboratoires, l'échelon EPCI apparaît aussi en filigranes comme une maille très active de cette transition, comme à Belle-Ile-en-Mer (CCBI), ou dans le PNR du Golfe du Morbihan (Vannes Agglomération, AQTA).

Focus sur l'approvisionnement durant le 1^{er} confinement

Dans le laboratoire EPCI, la crise a marqué un tournant dans la dynamique de relocalisation des systèmes alimentaires. Le premier confinement en particulier, qui a été le plus restrictif, a été vécu comme *la* crise par une majorité d'acteurs.

La crise a particulièrement infléchi la trajectoire des dispositifs de circuits-courts et d'aide alimentaire, à l'interface entre des consommateurs sensibilisés aux enjeux de la transition alimentaire, et des producteurs prêts à s'adapter et se réorganiser pour répondre à la demande. Des initiatives de vente de paniers², de jardins partagés sur Dinan Agglomération, ou des initiatives d'organisation logistique se sont développées³.

La crise a créé des blocages institutionnels qui ont mis en pause les stratégies alimentaires des territoires. Paradoxalement, alors que la dynamique semblait bien lancée, l'année 2020 a pu être considérée comme une année blanche pour les PAT des EPCI étudiés. Cependant, les acteurs moteurs du terrain, organisés en réseaux formels ou informels, ont mis en place des solutions de manière réactive et autogérée avec le soutien d'OPA qui ont joué un rôle majeur de mise en lien des acteurs en difficulté (producteurs en circuit court, personnes isolées et vulnérables).

Sillage de la crise

L'après Covid-19 se traduit sur le terrain par une multiplication et un renforcement de dispositifs de vente et d'initiatives sociales en faveur d'un approvisionnement alimentaire relocalisé à l'échelon territorial voire communal. A l'échelle des deux collectivités, les thématiques phares des stratégies alimentaires locales (restauration collective et veille foncière) ont été "mises en pause" pendant le premier confinement, mais sont identifiées comme des chantiers majeurs à poursuivre. La période 2020-2021, post premier confinement, marque le renforcement de la gouvernance alimentaire locale avec

² Voir par exemple l'association La Boutsoul' qui porte l'initiative "les Paniers Paysans de la Rance"

³ Voir par exemple l'entreprise 21 km, implantée à Montreuil-le-Gast (CC Val d'Ille Aubigné), qui assure la livraison de produits bios dans un périmètre restreint.

une accélération des actions, et une augmentation des partenariats et des thématiques mises à l'agenda. Par exemple, Dinan Agglomération a engagé un travail de fond sur l'installation-transmission, et la CC Val d'Ille Aubigné a pris la compétence alimentation et structuré l'émergence d'un PAT incluant les enjeux de la résilience alimentaire.

Certains acteurs tels que les restaurateurs, les élus locaux et les citoyens sensibles à la question de la résilience et de l'aide alimentaire, se sont illustrés par leur réactivité et viennent renforcer post-crise la dynamique de territorialisation. Par exemple, l'association SUPERFOOD a été créée pendant le deuxième confinement par des restaurateurs dinannais qui préparent et livrent des repas aux associations d'aide alimentaire localement. Les restaurateurs ont travaillé en lien avec les Jardins de Cocagne, mais aussi avec le grossiste Métro de Saint-Malo, révélant une dynamique de mobilisation et de mise en réseau autour du sujet de l'aide alimentaire qui s'est poursuivie en sortie de crise.

La crise, en testant les limites de l'approvisionnement relocalisé dans le système actuel, a fait prendre conscience aux élus et à la société civile de certains enjeux des territoires dont l'existence de nœuds logistiques, une précarité alimentaire latente et grandissante, un besoin de massifier l'offre alimentaire locale et de diversifier les débouchés des producteurs. Cela a fait apparaître un besoin important de solutions logistiques territorialisées pour répondre à une demande locale.

Enfin, post-crise, des tendances émergent : les initiatives créées ou développées dans l'urgence se poursuivent pour la plupart révélant ainsi les besoins "essentiels" manquants sur le territoire. Celles-ci se structurent souvent en association afin d'établir une gouvernance formalisée et de prétendre à des moyens financiers et techniques nécessaires à leur pérennité. L'importance des marchés alimentaires semble renouvelée et leur mode de fonctionnement est questionné pour toucher un plus large public et dynamiser les communes.

L'augmentation importante du nombre de demandes d'installations agricoles d'un public non issu du milieu agricole au niveau régional est le témoin le plus fort de la prise de conscience des citoyens des enjeux de résilience alimentaire à l'issue de cette crise. Cette tendance, si elle est bien accompagnée par les différents acteurs du territoire (accès au foncier, propositions et garanties de débouchés, écosystème agricole dynamique et soudé, développement d'ateliers de transformation partagés), pourrait contribuer à relever le défi du renouvellement des générations dans le monde agricole, enjeu majeur des territoires bretons.

Éléments de synthèse

Des régularités entre tous les laboratoires ont pu être observées. Certaines analyses confirment les observations faites dans le cadre de l'enquête "Manger au temps du coronavirus" (rôles de communes, explosion temporaire des circuits courts, effet des mouvements de population vers le rural et les territoires touristiques, place importante de l'auto-production et convivialité à travers le plein air alimentaire). L'observation fine au sein des territoires ATCLASS 2 a révélé de nouvelles analyses :

- Renforcement des PAT
- Innovations pour l'animation territoriale
- Consolidation de l'action foncière
- Nouvelles vocations professionnelles agricoles
- Incertitudes pour la production conventionnelle

Des spécificités sont apparues selon les types de territoires :

- les PNR ont endossé une mission de coordination qui précède la crise et le rôle important des réseaux ;
- des îles avec la crise qui met en évidence les enjeux démographiques et logistiques de façon centrale ;
- des intercommunalités comme laboratoires de la gouvernance institutionnelle de la transition. Une explosion d'initiatives diverses pendant le confinement et post confinement a eu lieu (Dinan Agglomération, CC Val d'Ille Aubigné).

Le post confinement semble être une période de structuration ou d'essaimage d'initiatives variées (création de marchés, de jardins partagés, de nouvelles solutions logistiques...) et de prise de conscience des enjeux de la territorialisation de l'alimentation dans la sphère politique, au moins dans les annonces. Toutes les initiatives mises en place, que l'on pourrait qualifier de "stratégies de résilience", sont nées de réseaux préexistants formalisés par des dispositifs de vente communs et des associations ou des réseaux d'interconnaissance informels. Les réseaux et la cohésion des acteurs sur un territoire ont donc été des facteurs essentiels de réactivité, de créativité, d'entraide et d'adaptabilité dans ce contexte dégradé.

Post crise, une accélération des stratégies alimentaires a pu être observée, avec une forte augmentation des territoires lauréats dans le cadre du plan de relance, la labellisation des PAT de niveau 2, une multiplication des rencontres agriculture et alimentation, la coordination d'OPA, l'élargissement des actions en cours et l'élaboration de nouveaux plans d'action.

3 Vulnérabilités observées et perspectives à approfondir pour les dépasser

Par l'observation de trajectoires longues de transition alimentaire, l'analyse de la crise du Covid-19 a permis de montrer que le processus de transition alimentaire s'est maintenu voire accéléré. La crise sanitaire a joué un rôle de révélateur des fragilités et des faiblesses des systèmes alimentaires territoriaux avec des pistes de solutions pour les dépasser.

Le tableau ci-dessous regroupe les vulnérabilités observées et propose des pistes pour y contrevenir, et formule des perspectives pour progresser dans l'élaboration de futures recommandations. Nous avons retenu six éléments constitutifs du fonctionnement des systèmes alimentaires qui ont laissé apparaître des fragilités pendant la crise : la gestion des flux, la gouvernance alimentaire territoriale et la coordination des acteurs alimentaires, la verticalité de la chaîne alimentaire, la structuration des circuits courts territoriaux, les temporalités d'urgence et de moyen terme et le sillage social de la crise.

Tableau 3 : Les vulnérabilités observées et perspectives selon six traits saillants

	Vulnérabilités observées durant l'enquête ATLASS 2	Pistes d'approfondissement
<p>Gestion de flux en période de crise</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Absence d'infrastructures de transformation et de stockage (congélation ou transformation de lait, de viande...). Même si la chaîne alimentaire a globalement bien répondu à une concentration de la demande, des moments de tension autour d'approvisionnement en panique ont pu apparaître avec l'absence de stockage au niveau local. Des pratiques de stockage pourraient être organisées par exemple à l'échelle communale ou intercommunale, articulées avec la sphère domestique et productive pour fluidifier les flux. ● Manque de solution logistique agile ou absence d'alternative à une solution logistique indisponible. Si les chaînes logistiques n'ont pas connu de véritable rupture pendant la crise, les perturbations ont pu générer des approvisionnements différés. L'interconnaissance entre acteurs à travers des réseaux plus ou moins formalisés a permis de fluidifier les approvisionnements, notamment sur les produits très sollicités comme les céréales. Ce maillage d'acteurs organisés pourrait être intensifié et préparé avec des méthodes et des outils adaptés à l'avènement de crises. 	<ul style="list-style-type: none"> ● L'interconnaissance entre acteurs à travers des réseaux plus ou moins formalisés a permis de fluidifier les approvisionnements notamment sur les produits très sollicités comme les céréales. Ce maillage d'acteurs organisés pourrait être intensifié et préparé avec des méthodes et des outils adaptés à l'avènement de crises, ce qui va être expérimenté dans le cadre d'ATLASS 2. Le rôle des élus locaux est important pour négocier le maintien et l'organisation des transports les plus indispensables et cela pourrait faire l'objet de recommandations.

	<ul style="list-style-type: none"> ● Rigidité des dynamiques de productions, de transformation et de distribution alimentaire. La crise a révélé combien la chaîne alimentaire était organisée de manière verticale. Des initiatives spontanées sont apparues pour mettre en place des collaborations entre distributeurs, producteurs et transformateurs, et ainsi éviter les ruptures d’approvisionnement. 	
Gouvernance alimentaire territoriale	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque d’anticipation des situations de crise permettant une réaction rapide et organisée, en concertation avec les habitant-es du territoire. Les acteurs n’étaient pas du tout préparés à un changement brutal de pratiques, et les décisions prises ont souvent été descendantes, à l’image de la fermeture des marchés. Les communes et les élus municipaux ont été en première ligne pour répondre à l’urgence, pour articuler la continuité des approvisionnements alimentaires et respect des barrières sanitaires. Ils ont démontré que l’échelon de la commune était prometteur pour gérer le risque avec la construction concertée de cellules de crise associant la pluralité des acteurs concernés. ● L’absence de données et de méthodes pour observer les effets de la crise. Les données sur les flux alimentaires sont peu disponibles pour les territoires, cela les empêche de programmer le 	<ul style="list-style-type: none"> ● Des recommandations sur les coopérations multi-scalaires entre territoires aux compétences complémentaires pourraient être formulées car elles se sont montrées utiles pour mieux diffuser et combiner les solutions de crise.

	<p>renforcement de leur autonomie alimentaire. Certains territoires pilotes ont initié une observation des flux alimentaires, comme Dinan Agglomération.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'absence de portage politique et de compétences légales pour conduire une action, l'absence de coordination institutionnelle entre échelle territoriale avec des effets silos plus marqués. La crise a révélé que les échelles territoriales ont des caractéristiques complémentaires pour réagir à des situations d'urgence. Les territoires de projet comme les PNR sont des espaces où se construisent les réseaux et où s'articulent les échelles territoriales, tandis que des territoires à compétences légales comme les communes ou les intercommunalités ont des leviers de réaction et d'action plus forts face aux crises. ● Réduction ou absence de capacité d'action des échelles en charge de la coordination des stratégies alimentaires territoriales. Les collectivités en charge des PAT ont globalement freiné voire stoppé leur animation lors des confinements. Des modes virtuels d'animation ont été mobilisés pour poursuivre la mobilisation des acteurs et maintenir l'animation de la dynamique alimentaire. 	
<p>Coordination des acteurs alimentaires,</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Difficulté d'accès à l'information en période de crise. L'adaptation du système alimentaire à la crise a occasionné des prises de décisions publiques et 	<ul style="list-style-type: none"> ● Un dispositif d'information en temps de crise serait à étudier et pourrait s'appuyer plus explicitement sur les métiers de l'animation locale

<p>communication et information</p>	<p>l'élaboration de règles (dont sanitaires, avec des impacts nombreux sur l'organisation logistique et commerciale) difficiles à suivre pour les acteurs de terrain et les consommateurs. Les réseaux structurés avant la crise, dont les animateurs des groupes de développement et les chargés de mission, ont joué un rôle décisif dans le décryptage et le relais de ces informations incertaines pendant la crise : cela a permis aux acteurs de terrain de s'y adapter individuellement et collectivement, voire d'en être acteurs (ex. négociation de la réouverture des marchés et des conditions d'ouverture des points de vente).</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Absence de lisibilité pour les consommateurs. Les consommateurs se sont tournés vers les producteurs et les produits locaux pour de multiples raisons (réassurance, maintien d'un ancrage dans la vie locale, accès au plein air et aux réseaux de socialisation directe...). Cependant la visibilité des points de vente et des réseaux de production et de distribution s'est révélée morcelée et difficile d'accès. 	<p>qui disposent de compétences pertinentes à mobiliser en temps de crise. Des plateformes de centralisation de l'information ont vu le jour en ligne à diverses échelles et mériteraient un suivi sur les territoires enquêtés.</p>
<p>Verticalité de la chaîne alimentaire conventionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Dépendance au débouché unique constitué par un secteur impacté par la crise (saisonnalité touristique, restauration collective pour les producteurs ou les transformateurs alimentaires). La crise a joué un rôle de révélateur du risque de la dépendance à un débouché unique. Ceci était indiqué dans des travaux précédents et constitue 	<ul style="list-style-type: none"> ● Des initiatives spontanées sont apparues pour mettre en place des collaborations entre distributeurs, producteurs et transformateurs : espaces de vente de producteurs dans les commerces, collectif de restaurateurs. Un suivi de l'évolution des volumes de vente en circuits courts et des initiatives est lancé (projet RESICO,

	<p>une confirmation. Des solidarités se sont construites pour répondre à la perte de volume d'activité. La mise en place de débouchés multicanaux observées par de nombreux producteurs en circuits courts ("ne pas mettre ses œufs dans le même panier") semble être la stratégie la plus adaptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'isolement des acteurs alimentaires et l'absence d'interconnaissance et de lieu d'échange, la solitude des producteurs en circuit long. La crise a montré que les acteurs alimentaires ont pallié au manque d'interconnaissance, comme en témoigne la profusion de carte interactive et autres. Des élans de solidarités entre acteurs alimentaires ont émergé : spontanés notamment à travers les réseaux sociaux ou organisés comme les porteurs de PAT avec des lieux d'échange à travers des formes variées d'échanges (visioconférence, forum maintenu dans un contexte sanitaire...). 	<p>enquête RMT alimentation locale). Des travaux complémentaires d'ATLASS 2 pourraient avoir lieu pour suivre l'évolution du volume d'activités des initiatives recensées au niveau des territoires pilotes.</p>
<p>Structuration des circuits courts territoriaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Diversification des productions locales : compte-tenu de la place importante occupée par les circuits courts dans la réponse à la demande alimentaire de crise, la diversification des productions locales est apparue comme un enjeu décisif. Certains producteurs ont élargi et diversifié spontanément leur offre. Des producteurs locaux se sont regroupés pour proposer des paniers ou des plateformes multiproduits. 	<ul style="list-style-type: none"> ● La densification et la structuration des circuits courts pré-crise a constitué un levier significatif de résilience alimentaire territoriale. Les plateformes de vente de produits locaux aménagées de manière adaptée (locaux, mobilier, desserte...) pourraient faire l'objet d'un suivi. ● Des recommandations pour l'accompagnement des réseaux pionniers pourraient être formulées en direction des

	<ul style="list-style-type: none"> ● Un manque de soutien moral et de reconnaissance : dans les territoires présentant une forte densité de circuits courts avant la crise, les canaux de vente existants ont été sur-sollicités mais ont suffi à absorber cette rapide et importante augmentation de la demande. Dans les territoires préalablement moins dotés, de nouvelles initiatives ont émergé durant la crise. Dans les deux cas, un retour à la normale a été observé après la crise, occasionnant des déceptions (dont économiques) quant à la fidélité des consommateurs "de crise". ● Importance des réseaux pré-crise pour répondre à la crise : les réseaux bien implantés avant la crise ont réussi à s'adapter avec des solutions réactives. L'interconnaissance entre producteurs, consommateurs sur le territoire a facilité la mobilisation. Les réseaux pionniers, structurés à partir d'initiatives de terrain, jouent un rôle important pour répondre rapidement aux crises. Cette observation confirmée par la crise a été mise en évidence de longue date par les sciences sociales. 	<p>collectivités locales qui peuvent être facilitatrices de différentes manières (mise à disposition de lieux, aide à la communication, soutiens financiers, organisations de rencontres...)</p>
<p>Les temporalités d'urgence et de moyen terme et le sillage social</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Ruée sur les stocks et impacts à moyen terme : la survente de produits, en circuits courts, a érodé les stocks constitués pour les mois suivants. Les produits prévus pour quelques mois ont été vendus en quelques jours ou semaines, notamment pour les produits locaux (légumes, viande avec beaucoup de bêtes abattues en 	<ul style="list-style-type: none"> ● La brièveté du premier confinement a relativement limité l'effet systémique et à moyen terme de l'érosion des stocks. Cependant, une crise plus longue nécessiterait d'anticiper et de traiter cet effet particulier.

<p>de la crise</p>	<p>peu de temps pour satisfaire la demande...). L'évaluation des effets à moyen terme de cette érosion ponctuelle des stocks n'a pas été vraiment conduite.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le même ordre d'idée, la fugacité de la demande en circuits courts a posé problème : les systèmes de production et de vente locaux se sont adaptés en un temps record, mais les efforts et investissements consentis ne se sont pas prolongés dans le temps, occasionnant des difficultés économiques à moyen terme. L'incertitude sur les effets à moyen terme de la crise sur la nature et le volume de la demande en produits alimentaires (notamment locaux et biologiques) complique le pilotage de ces difficultés. • Les fermes ont constitué des lieux refuges pour une population plus large que les agriculteurs : les agriculteurs ont mieux vécu le confinement dans les espaces ouverts agricoles, pour la même raison les consommateurs ont recherché la possibilité de passer du temps sur les exploitations en tirant parti des possibilités légales (vente à la ferme, coups de mains aux agriculteurs...). Les fermes sont apparues plus généralement comme des lieux cruciaux de socialisation locale, et de structuration des réseaux alimentaires (concertation sur la production et la logistique locale, entraide...). • Des projets d'installation et de reconversion en agriculture ont vu le jour en nombre suite à la 	<ul style="list-style-type: none"> • Le plan de relance a été mis en oeuvre pour tempérer les effets économiques de la crise à moyen terme, cependant ses moyens ont été inégalement répartis : le suivi des effets économiques de la crise à moyen terme sur les systèmes alimentaires territoriaux doit se poursuivre pour adapter des soutiens à moyen terme, au-delà des aides d'urgence. Un suivi des mesures prises sur les territoires pilotes qui ont bénéficié de soutien dans le cadre du plan de relance pourrait être réalisé. • Des recommandations sur une ingénierie de financement pour les démarches de résilience alimentaire sur le long terme pourraient découler de ces travaux
---------------------------	--	---

	<p>crise, avec des incertitudes sur leurs effets économiques et démographiques. Dans le domaine foncier, les nouveaux projets d'installation agricole suscités par la crise ont mobilisé des appuis des citoyens et des collectivités locales. L'adéquation entre cette nouvelle demande et l'offre foncière est souvent inappropriée</p>	
--	---	--

Conclusion

Cette étude sur le bilan de la crise Covid-19 formule les premiers résultats du projet ATLASS 2 et ce premier travail nous donne des pistes pour des travaux ultérieurs. Des hypothèses sont apparues sur plusieurs points et seraient à approfondir, notamment sur le fait que les capacités financières en termes de réserve d'investissement des acteurs en circuits courts seraient un levier pour réagir à la crise.

Nous avons ainsi identifié dans ce premier volet différentes vulnérabilités avec des pistes de solution pour un type de crise, une crise sanitaire. Nous montrons que les territoires ruraux ont intérêt à se préparer à des phénomènes de rupture alimentaire et à mettre en place les conditions pour une meilleure résilience face à d'autres types de crises.

En termes de perspectives globales, le projet ATLASS 2 se poursuit avec un Volet 2 d'expérimentation et de sensibilisation au risque de rupture alimentaire, et un Volet 3 qui vise à formuler des préconisations juridiques permettant d'outiller les territoires face à ce risque. Des ateliers ont été organisés pour mettre en situation identifier des solutions pour amoindrir les vulnérabilités (Volet 2). Les vulnérabilités et pistes de solutions identifiées pourront être complétées et utilisées pour établir des recommandations à l'adresse des décideurs publics (Volet 3).

Cette note de synthèse a été coordonnée par Blaise Berger (Terralim SCOP) et Catherine Darrot (Institut Agro Rennes-Angers, UMR ESO) sur la base de travaux d'observation sur six territoires pilotes et avec la participation des partenaires ATLASS 2.

Pour en savoir plus, consultez le [site du projet ATLASS 2](#)

Annexe 1 : Sigles utilisés

AQTA : Auray Quiberon Terres Atlantiques
CC : Communauté de Communes
CCBI : Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
OPA : Organisations Professionnelles Agricoles
PAT : Projet Alimentaire Territorial
PETR : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
PNA : Programme National pour l'Alimentation
PNR : Parc Naturel Régional
PTA : Plan de Transport Aménagé

Annexe 2 : Liste des figures et tableaux

Figure 1 : Frise chronologique - l'irruption de la crise sanitaire dans les trajectoires de transition alimentaire (modèle générique)	p. 6
Tableau 1 : Outils mobilisés pour la collecte de données	p. 4
Tableau 2 : Caractéristiques des territoires étudiés	p. 11
Tableau 3 : Les constats et perspectives selon six traits saillants	p. 21